

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Troisième session ordinaire  
du Conseil d'administration**

**Rome, 21 - 25 octobre 2002**

## **NOTES D'INFORMATION**



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.3/2002/INF/12**  
12 septembre 2002  
ORIGINAL: ANGLAIS

### **RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS DE L'ÉVALUATION ET DES MESURES PRISES EN CONSÉQUENCE PAR LA DIRECTION—ÉVALUATION THÉMATIQUE DES OPÉRATIONS SPÉCIALES**

Le présent document doit être lu conjointement avec le document  
“Rapport résumé de l'évaluation thématique des opérations  
spéciales” (WFP/EB.3/2002/6/2).

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil  
d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM  
(<http://www.wfp.org/eb>).



RECOMMANDATION DE L'OEDE (JUILLET 2001)	POUR ACTION PAR	RÉPONSE DE LA DIRECTION ET MESURES PRISES (AOÛT 2002)
<p>1. Il conviendrait d'envisager de maintenir seulement deux types d'opérations spéciales, à savoir:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ <b>Les opérations concernant l'infrastructure</b> visant à remédier à des obstacles logistiques importants entravant de multiples activités: cette catégorie pourrait couvrir les vastes activités liées à l'infrastructure qui vont au-delà de la composante logistique d'une opération sous-jacente, qui intéressent toute une région et un grand nombre d'opérations qui y trouveront avantage, et qui peuvent être considérées comme un projet à part étant donné que leur incidence se fera encore sentir bien des années après l'achèvement de l'opération spéciale. Citons comme exemple les travaux dans le port de Djibouti.</li><li>➤ <b>Les opérations concernant la coordination interinstitutions</b> (transport aérien de passagers, télécommunications, services communs de gestion ou de coordination logistiques). Cette catégorie devrait inclure la gestion de tous les services offerts aux opérations de secours complexes.</li></ul>	OT en consultation avec OED, OD, SP et FS	<p>Cette recommandation est prise en compte à la lumière des récentes recommandations d'un autre examen externe des opérations spéciales du PAM qui a été réalisé entre mai et août 2002. Cet examen tenait compte du point de vue des donateurs et des institutions.</p> <p>OT convient que les interventions concernant l'infrastructure pourraient être perfectionnées, en réduisant la portée aux réparations d'urgence uniquement. Il faudrait cependant rappeler qu'il y a aussi des activités d'appui opérationnel et de coordination de la logistique qui sont spécifiques au PAM. Limiter les opérations spéciales à l'infrastructure et à l'appui interinstitutionnel c'est refuser de reconnaître ce rôle grandissant pour les opérations spéciales.</p> <p>En ce qui concerne la coordination interinstitutions, l'étendue du rôle du PAM sera examinée dans une prochaine consultation informelle du conseil d'administration ainsi qu'au sein de mécanismes interinstitutions comme le Comité permanent interorganisations.</p>
<p>2. Il peut être possible parfois d'inclure des besoins logistiques spécifiques à petite échelle dans le plan et le budget (par exemple dans la rubrique Autres COD) de l'opération de secours de base, plutôt que de mettre en place une opération spéciale distincte. Cette possibilité devrait être étudiée au cas par cas.</p>	OT en consultation avec OED, OD, SP et FS	<p>OT est d'accord que des interventions logistiques à petite échelle, en particulier les réparations mineures des routes, peuvent être incluses dans les budgets des opérations d'urgence et des IPSR au titre des TTEM ou autres COD. La norme devra probablement être proportionnelle au total du tonnage ou de la valeur de l'opération d'urgence ou de l'IPSR et non un montant absolu; les coûts TTEM/autres COD par tonne ne devraient pas être altérés inutilement. OT, en collaboration avec d'autres unités, recherchera les critères permettant d'établir un seuil.</p>
<p>3. Bien qu'il existe quelques indications, (par exemple dans le Manuel sur la conception des programmes), la mission d'évaluation recommande que des procédures opérationnelles et des directives exhaustives soient diffusées. Ces procédures pourraient notamment inclure les renseignements suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ une définition officielle plus précise sur ce qu'est une opération spéciale ou sur ce qui peut en devenir une, y compris les critères exigés pour entrer dans cette catégorie;</li></ul>	OT, en consultation avec OD, FS et OEDE	<p>OT convient qu'il peut être établi des directives opérationnelles plus rigoureuses pour les opérations spéciales; elles seront incluses dans le plan de travail pour 2003. En tant que mesure temporaire, des indications actualisées provisoires figureront dans la nouvelle édition du Manuel sur la conception des programmes.</p> <p>Une définition plus précise sera élaborée après les consultations suivant l'examen des opérations spéciales.</p> <p>La nécessité de paramètres d'évaluation plus rigoureux est notée.</p>



RECOMMANDATION DE L'OEDE (JUILLET 2001)	POUR ACTION PAR	RÉPONSE DE LA DIRECTION ET MESURES PRISES (AOÛT 2002)
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ des paramètres d'évaluation plus rigoureux;</li> <li>➤ l'identification, la définition et l'utilisation d'indicateurs de performance, en établissant une distinction entre les indicateurs de performance au niveau de l'administration et les indicateurs de performance tactiques sur le terrain;</li> <li>➤ des directives comprenant des définitions applicables aux besoins, aux coût-efficacité/coûts-avantages et au calcul du budget;</li> <li>➤ des modèles pour la rédaction des propositions, le calcul du budget, le calcul des coûts, la présentation de rapports intérimaires, de rapports finals et d'états financiers; et</li> <li>➤ des directives sur le suivi et l'évaluation sur le terrain des opérations spéciales.</li> </ul>		<p>Des indicateurs de performance seront définis dans le cadre du programme de gestion axée sur les résultats de OTL, qui est en cours d'élaboration.</p> <p>L'analyse des coûts-avantages est une question complexe nécessitant de plus amples délibérations internes sur ce qui est faisable pour les différents types d'opération.</p> <p>La nécessité de modèles pour la présentation des rapports est reconnue; on a déjà commencé à travailler à l'élaboration d'une norme.</p> <p>On a noté le besoin de directives sur le suivi et l'évaluation sur le terrain des opérations spéciales; l'aide de l'OEDE sera demandée.</p>
<p>4. On devrait envisager des cours de formation pour l'application des procédures.</p>	<p>OT, en consultation avec HRC</p>	<p>OT convient qu'il est indispensable de procéder à des actions de diffusion et de formation afin de garantir que la catégorie de programme des opérations spéciales est inscrite dans les approches du Programme.</p> <p>Lorsque des directives actualisées sur les opérations spéciales auront été insérées dans le CD-ROM Manuel sur la conception des programmes/manuel sur les transports/OT et autres manuels et instruments d'autoformation pertinents, on envisagera de mettre en place des sessions de formation pour cibler toute la gamme du personnel.</p> <p>OT, en étroite consultation avec HRC, étudiera la possibilité d'intégrer un module opérations spéciales dans les sessions de formation du Programme.</p>
<p>5. Les moyens de communication modernes devraient être utilisés, par exemple des images et des cartes numériques. La création de pages web comprenant de nombreuses illustrations et mises à jour régulièrement pour chaque opération faciliterait l'établissement des rapports et améliorerait la présentation aux donateurs, ce qui susciterait un plus grand intérêt des donateurs tout en évitant la soumission de rapports arides après les faits. L'intérêt des donateurs pourrait être contrôlé en enregistrant le nombre de fois où la page web est ouverte</p>	<p>OT, en consultation avec RE et ICT</p>	<p>L'utilisation des images numériques et des techniques novatrices de gestion de l'information est notée et est déjà en place dans le contexte des opérations spéciales 10193 pour l'Afghanistan (pour la composante Centre conjoint de logistique des Nations Unies [UNJLC]—<a href="http://www.unjlc.org">www.unjlc.org</a>) et 10204 pour l'Afrique australe (<a href="http://www.wfpReLogs.org">www.wfpReLogs.org</a>).</p>